



**La formation des enseignants :  
Quelle évolution ?**

	Formation actuelle	Formation à partir de 2011		
Bac+1	Licence universitaire (1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> années)			
Bac+2				
Bac+3				
Bac+4	<p><b>Année non obligatoire pour se présenter aux concours :</b> PE1 ou PLC1-PLP-CPE-EPS et <b>concours à la fin de l'année universitaire</b> (année non reconnue comme année universitaire BAC+4). Possibilité de stages de sensibilisation et de pratique accompagnée dans les établissements scolaires.</p>	<p>Master universitaire 1<sup>ère</sup> année (année reconnue comme année universitaire Bac+4). <u>Possibilité</u> de faire des stages en observation dans la limite annuelle de 108h. <b>Aucune obligation d'effectuer des stages.</b></p>		
Bac+5	<p>PE2 ou PLC2 (<b>fonctionnaire stagiaire en formation à l'IUFM, rémunéré à plein temps</b>) avec des <u>stages obligatoires</u>. Année comptabilisée pour la retraite.</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p><u>1<sup>er</sup> degré</u> : stages pratiques accompagnés puis en responsabilité (un jour par semaine sur 30 semaines puis 2 fois 3 semaines)</p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p><u>2<sup>d</sup> degré</u> : stages pratique accompagnée puis en responsabilité, de 6 à 8 heures par semaine (288h maximum)</p> </td> </tr> </table>	<p><u>1<sup>er</sup> degré</u> : stages pratiques accompagnés puis en responsabilité (un jour par semaine sur 30 semaines puis 2 fois 3 semaines)</p>	<p><u>2<sup>d</sup> degré</u> : stages pratique accompagnée puis en responsabilité, de 6 à 8 heures par semaine (288h maximum)</p>	<p>Master universitaire 2<sup>ème</sup> année (année reconnue comme année universitaire Bac+5) et <b>concours pendant l'année universitaire</b>. <u>Possibilité</u> de faire des stages en responsabilité, dans la limite annuelle de 108h, rémunérés à hauteur de 3000€. Obligation de valider l'année universitaire ET d'avoir le concours pour devenir stagiaire l'année suivante. <b>Aucune obligation d'effectuer des stages.</b></p>
<p><u>1<sup>er</sup> degré</u> : stages pratiques accompagnés puis en responsabilité (un jour par semaine sur 30 semaines puis 2 fois 3 semaines)</p>	<p><u>2<sup>d</sup> degré</u> : stages pratique accompagnée puis en responsabilité, de 6 à 8 heures par semaine (288h maximum)</p>			
Bac+6	<p><b>Titularisation.</b> Année à plein temps devant une classe, en responsabilité, avec une formation initiale continuée de 4 semaines, dont 50h à l'IUFM.</p>	<p>Année comme fonctionnaire stagiaire, rémunérée, à 2/3 devant une classe en responsabilité et 1/3 en formation à l'université. Année comptabilisée pour la retraite. <b>Certains stagiaires n'auront jamais enseigné avant cette année de stagiaire et seront les 2/3 du temps de leur année responsable d'une classe...</b></p>		
Bac+7	<p>2<sup>ème</sup> année en tant que titulaire, à plein temps devant une classe, en responsabilité, avec une formation initiale continuée de 2 semaines.</p>	<p><b>Titularisation.</b> Année à plein temps devant une classe, en responsabilité.</p>		